



**Une force
à vos côtés**

Elections Prud'homales

Meeting CGT

26 novembre 17h30

à Asnières

Les prud'hommes représentent un moyen de défense indispensable et précieux pour les salariés. Ils permettent de réparer les injustices dont ils sont trop souvent victimes. Ils sont utiles aujourd'hui à la défense des droits existants mis en cause par les pratiques des employeurs.

Manquements au droit du travail, temps partiel à répétition, baisses de salaires, non-reconnaissance de la qualification, licenciement injustifié, harcèlement psychologique, non-respect de la convention collective, remise à zéro en cas de mutation ou de changement d'entreprises, etc ..., font le plat de résistance des audiences prud'homales.

Voter CGT, c'est voter pour une force, pour faire respecter les droits et garanties sociales qui restent à conquérir pour libérer les salariés de la tutelle patronale et répondre aux besoins de notre époque.

Ainsi, la CGT propose que soit créé un véritable statut du travail salarié qui assurerait à chacun et chacune un ensemble de protections et de garanties valables tout au long de la vie professionnelle, et cela quel que soit l'employeur ; quelque chose comme la "carte vitale du travail" qui obligerait tout employeur à ne plus traiter ses salariés comme des marchandises, ballottées au gré des restructurations ou des prétentions de la finance.

Parlons, ensemble, de tout cela, lors du

Meeting public que nous organisons :

**Avec la participation de Philippe CORDAT
Secrétaire du Comité Régional CGT Centre**

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2008 A 17 H 30

Salle des Fêtes

A BOURGES ASNIERES



Une force à vos côtés

LE 3 DECEMBRE 2008 VOTEZ CGT !

L'élection des prud'hommes est la seule consultation professionnelle ouverte à tous les salariés, des petites comme des grandes entreprises, aux chômeurs et aux Rmistes.

Exprimez-vous !

Le 3 décembre 2008, près de 19 millions de salariés sont appelés à élire 7256 conseillers prud'hommes. C'est une consultation nationale qui a lieu tous les cinq ans.

Qui sont les conseillers prud'hommes ?

Des salariés et des employeurs élus par leurs pairs et en nombre égal. Ce sont des magistrats non professionnels.

Quel est le rôle des conseillers prud'hommes ?

Les conseillers ont pour attribution de régler par voie de conciliation si possible, sinon par un jugement, les différends entre salariés et employeurs.



Je souhaite :

- prendre contact
- me syndiquer

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Age : Profession :
N° Tél :
Entreprise (nom et adresse) :

